

- C O M M U N E D ' O R S A Y -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2011

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : David Ros, maire, président, Marie-Pierre Digard, Jean-François Dormont, Catherine Gimat, Joël Eymard, Elisabeth Delamoye, David Saussol, François Rousseau, Michèle Viala, adjoints – Frédéric Henriot, Mireille Ramos, Didier Missenard, Chantal de Moreira (à partir de 21h20), Louis Dutey, Eliane Sauteron, Claude Thomas-Collombier, Stanislas Halphen (à partir de 21h30), Yann Ombrello, Alexis Foret, Claudie Mory, Jean-Christophe Péral, Benjamin Lucas-Leclin, Simone Parvez, Guy Aumettre, Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen	pouvoir à Elisabeth Delamoye
Agnès Foucher	pouvoir à Joël Eymard
Chantal de Moreira (jusqu'à 21h20)	pouvoir à Claudie Mory
Sabine Ouhayoun	Pouvoir à Jean-François Dormont
Stanislas Halphen (jusqu'à 21h30)	pouvoir à David Ros
José Goncalves	pouvoir à David Saussol
Marie-Hélène Aubry	pouvoir à Benjamin Lucas-Leclin
Jérôme Vitry	pouvoir à Simone Parvez

Absents :

Dominique Denis

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	24 à 20h30 – 25 à 21h20 – 26 à 21h30
Nombre de votants	32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eliane Sauteron est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, monsieur le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	N° DECISION	OBJET
		(Tous les montants sont exprimés en TTC)
6-avr	11-67	Convention relative à une journée de formation des auxiliaires de puériculture (IFAP), sur le thème de "l'observation support d'apprentissage" pour 8 agents des crèches, le 27 avril 2011, le montant de la dépense s'élève à 120€
8-avr	11-68	Adoption d'un marché n°2011-06 concernant le remplacement de la main courante au stade annexe de rugby, pour un montant de 11 469,64€
8-avr	11-69	Convention relative à une journée de formation, passée avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne (UDSP) sur le thème "recyclage PSE1 (geste 1er secours)" au profit des agents de la piscine municipale d'Orsay, le 27 avril 2011, à titre gratuit
8-avr	11-70	convention avec le Groupe Editions Municipales de France (GEMF), pour la mise à disposition d'un véhicule publicitaire à titre gratuit, la convention est établie pour une durée de 4 ans
11-avr	11-71	Convention passée avec le Centre Institutionnel de Bilan de Compétences de l'Essonne (CIBC), relative à la prise en charge d'un bilan professionnel pour un agent de la commune, et pour un montant de 1 250€
18-avr	11-72	Convention passée avec Pôle Essonne Ressources Formations 91 (PERF 91), relative à une formation BAFD "unité capitalisable de direction d'un séjour ou d'un accueil de loisirs", pour un agent de la commune, d'une durée de 5 jours et pour un montant de 825€
18-avr	11-73	Contrat passé avec Madame Sandrine PALMIER, pour une exposition de ses œuvres et actions culturelles, du 4 au 11 mai 2011, pour un montant de 602,80€
18-avr	11-74	Adoption d'un marché n° 2011-04 avec la société HORTY FUMEL, concernant le fleurissement hors sol, pour un montant maximum annuel de 47 840€
26-avr	11-75	Avenant n°1 au marché de prestations d'assurances flotte automobile passé avec la société PNAS, pour un montant de 1 251,93€ régularisation annuelle de prime

2-mai	11-76	Convention de mise à disposition à titre gratuit, d'un logement appartenant à la commune au profit du CCAS d'Orsay, à compter du 1er avril 2011 et pour une durée ne pouvant excéder 12 ans
2-mai	11-77	Adoption du marché n°2011-02 avec la société AGROBIO, relatif au contrôle de l'hygiène et de la sécurité alimentaires des sites de restauration de la commune d'Orsay, le marché prend fin le 31/12/2011, il pourra être reconduit au maximum deux fois, le montant maximum annuel est de 9 568€
26-avr.	11-78	Adoption du marché n°2011-03 avec la société SAS MICHELET, relatif à la fourniture d'un véhicule utilitaire léger et de matériel d'entretien pour le terrain de sport synthétique, pour un montant de 22 500,00€
26-avr.	11-79	Adoption du marché n°2011-11 avec la société BUREAU D'ETUDES SPORT LOISIRS, relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piste d'athlétisme, pour un montant de 25 444,00€
2-mai	11-80	Convention de formation passée avec L'AGECIF, sur le thème "droits d'auteur, droits voisins : contrat art visuel" pour un agent du service culturel de la commune, les 11 et 12 juillet 2011, et pour un montant de 574,08€
2-mai	11-81	Contrat passé avec l'association ACPATOS, pour la restauration lors de la soirée du personnel, le 1er juillet 2011, de 17h à 23h au stade municipal, et pour un montant maximum de 1 596€
2-mai	11-82	Contrat passé avec l'entreprise SOUND LIGHT, pour l'animation musicale et événementielle de la fête du personnel, le 1er juillet 2011, et pour un montant de 690€
2-mai	11-83	Convention passée avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), relative à la formation des auxiliaires de puériculture, sur le thème "savoir travailler en équipe", les 9 et 10 juin 2011, et pour un montant de 1 320€
2-mai	11-84	Convention passée avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), relative à la formation des auxiliaires de puériculture sur le thème "savoir travailler en équipe", les 4 et 5 juillet 2011, et pour un montant de 1 320€
2-mai	11-85	Convention passée avec le Centre de Formation Saint-Honoré (STHO), relative à la formation d'un agent des crèches sur le thème "l'enfant et ses limites", du 16 au 18 mai 2011, et pour un montant de 555€
5-mai	11-86	Convention passée avec QG Formation SARL, relative à la formation "Prévention Secours Civiques 1", pour une dizaine d'agents municipaux, les 28 et 29 avril 2011, et pour un montant de 600€

3-mai	11-87	Animations par des intervenants de la compagnie PROD'EVEN sur le thème du code de la route, pour les élèves de l'école élémentaire du centre, le 12 mai 2011 et pour un montant de 1 135,00€
3-mai	11-88	Ateliers "d'expression corporelle" animés par un chorégraphe (M. CIANCI) pour les élèves de l'école maternelle du centre, sur une période de 8 jours, et pour un montant de 750,00€
5-mai	11-89	Convention passée avec l'association PIKLER LOCZY de France, relative à une journée de formation, le 20 mai 2011 pour 2 agents des crèches, sur le thème "être accueillant dans un lieu d'accueil parents-enfants", et pour un montant de 280€
3-mai	11-90	Convention de mise à disposition à titre gratuit, de deux bureaux situés à la Maison des associations, au profit de l'association "Club Orcéen pour la promotion de l'informatique", pour une durée d'un an à compter du 1er mai 2011, renouvelable au maximum 3 fois
5-mai	11-91	Convention de mise à disposition à titre gracieux de l'église d'Orsay, par l'Association Saint-Martin Saint-Laurent, le 18 juin 2011, dans le cadre d'Orsay en musique
5-mai	11-92	Contrat avec l'ASSOCIATION MELANINE MOBILE VIBE pour une fourniture de prestation musicale dans le cadre d'Orsay en musique, le 17 juin 2011, et pour un montant de 700€

2011-28 – FINANCES - COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE D'ORSAY 2010 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Constate** la stricte concordance entre le compte de gestion de l'année 2010 et le compte administratif 2010 de la commune :

	Résultat de clôture 2009	Report de l'exercice 2009	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Fonctionnement	1 851 341,62 €	1 202 094,09 €	3 402 282,14 €	4 604 376,23 €
Investissement	- 2 312 515,28 €	- 2 312 515,28 €	- 1 283 415,33 €	- 3 595 930,61 €
Total	- 461 173,66 €	- 1 110 421,19 €	2 118 866,81 €	1 008 445,62 €

- **Prend acte** du compte de gestion du Trésorier, Monsieur Pierre AUGÉ, comptable de la commune d'Orsay, pour l'exercice 2010, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

2011-29 – FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE D'ORSAY 2010 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal, par 24 voix pour, 5 voix contre (M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux, Mme Aubry, M. Vitry, Mme Parvez), 2 abstentions (M. Aumette, M. Charlin) :

- **Constate** la stricte concordance entre le compte de gestion de l'année 2010 et le compte administratif 2010 de la commune.
- **Adopte** le compte administratif de l'exercice 2010 comme suit :

1) Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Budget 2010	CA 2010
011 charges à caractère général	5 944 562,00 €	5 711 388,95 €
012 charges de personnel	12 598 981,00 €	12 515 358,00 €
014 atténuation de produits	191 500,00 €	191 500,00 €
042 opérations d'ordre transferts entres section	846 300,00 €	845 923,59 €
65 Autres charges de gestion courante	1 762 364,00 €	1 692 986,42 €
66 charges financières	1 552 250,00 €	1 546 680,99 €
67 charges exceptionnelles	40 000,00 €	12 233,91 €
68 dot amort provision pour risques et charges	209 700,00 €	209 700,00 €
Total dépenses	23 145 657,00 €	22 725 771,86 €
023 Vir.à la section invest.	3 712 932,09 €	
Total dépenses	26 858 589,09 €	22 725 771,86 €

Recettes de fonctionnement	Budget 2010	CA 2010
013 atténuation de charges	191 000,00 €	252 983,62 €
042 opérations d'ordre transferts entre sections	391 000,00 €	388 067,26 €
70 ventes de produits prest.	2 996 484,00 €	2 903 812,64 €
73 ressources fiscales	17 597 788,00 €	17 711 418,47 €
74 dotations subventions et participations	3 836 223,00 €	4 009 202,04 €
75 Autres produits de gestion courante	390 800,00 €	342 753,60 €
76 produits financiers	210 200,00 €	214 179,22 €
77 Produits exceptionnels	43 000,00 €	305 637,15 €
Total recettes	25 656 495,00 €	26 128 054,00 €
c/002 Résultat de fonct.reporté	1 202 094,09 €	1 202 094,09 €
Total recettes	26 858 589,09 €	27 330 148,09 €

2) Section d'investissement

Dépenses d'investissement	Total budget primitif 2010	CA 2010
16 emprunts et dettes assimilés	6 091 000,00	5 873 942,81
20 Immobilisations incorporelles	343 976,32	202 359,93
21 Immobilisations corporelles	993 976,08	756 183,47
23 Immobilisations en cours	3 737 042,34	3 220 568,43
27 autres immobilisations financières	0,00	
4541 Travaux exécutés d'office pr cpte de tier	0,00	
040 opérations d'ordre transferts entres sect	391 000,00	388 067,26
041 opérations patrimoniales	3 485 695,00	3 434 114,89
	15 042 689,74	13 875 236,79
c/001 résultat d'investissement reporté	2 312 515,28	2 312 515,28
Total dépenses	17 355 205,02	16 187 752,07

Recettes d'investissement	Total budget primitif 2010	CA 2010
1068 Réserves	2 961 762,81	2 961 762,81
10 Dotations, FCTVA, TLE	1 870 000,00	1 838 969,37
13 Subventions équipement	747 427,20	480 751,33
2031 frais d'études	0,00	
16 Emprunt	3 468 300,92	2 788 000,00
27635 groupements de collectivités	212 787,00	242 299,47
024 cessions d'immobilisations	50 000,00	
040 opé d'ordre transferts entres sections	846 300,00	845 923,59
041 opérations patrimoniales	3 485 695,00	3 434 114,89
	13 642 272,93	12 591 821,46
021 Autofinancement	3 712 932,09	
Total recettes	17 355 205,02	12 591 821,46

- **Approuve** les restes à réaliser en dépenses pour 218 419,36 € et en recettes pour 409 306 €.
- **Constate le résultat final de l'exercice 2010 :**
 - Résultat de la section fonctionnement : + 4 604 376,23 €
 - Résultat de la section investissement : - 3 595 930,61 €
 - Solde des restes à réaliser : + 190 886,64 €
 - Résultat de la section investissement avec RAR : - 3 405 043,97 €
 - Résultat de fonctionnement reporté : + 1 199 332,26 €
- **Dit que** l'affectation définitive du résultat sera opérée lors du vote d'un budget supplémentaire 2011.

2011-30 – FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT 2010 AU BUDGET 2011 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 5 voix contre (M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux, Mme Aubry, M. Vitry, Mme Parvez) :

- **Décide** la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement du budget 2010, soit 3 595 930,61 € sur la ligne budgétaire 2011 codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » en dépense d'investissement.
- **Affecte** le résultat net de 1 199 332,26 € de l'exercice 2010 sur la ligne budgétaire de l'exercice 2011 codifiée 002 « résultat de fonctionnement reporté » en recette de fonctionnement.
- **Décide** la couverture obligatoire du solde d'investissement de l'exercice 2010 sur la ligne budgétaire de l'exercice 2011 codifiée R1068 en recette d'investissement pour un montant de 3 405 043,97 €.
- **Décide** la reprise des restes à réaliser 2010 sur l'exercice budgétaire 2011 répartis par section de la façon suivante :
 - 218 419,36 € en dépenses à la section d'investissement
 - 409 306 € en recette à la section d'investissement

2011-31 – FINANCES - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - COMMUNE

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 5 voix contre (M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux, Mme Aubry, M. Vitry, Mme Parvez) 2 abstentions (M. Aumette, M. Charlin) :

- **Approuve** l'affectation des résultats de l'exercice 2010 au budget primitif de la commune via le budget supplémentaire 2011 et les restes à réaliser du compte administratif 2010.
- **Approuve** la section d'investissement du budget supplémentaire 2011 par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Approuve** la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2011 par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Vote** le Budget supplémentaire de la Commune pour l'année 2011 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - section de fonctionnement 1 240 485,26 €
 - section d'investissement 5 125 009,97 €

- Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2011	BS 2011	TOTAL BP+BS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 581 931,00	146 498,00	5 728 429,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS Loi MOLLE + SRU	102 718,00	29 200,00	131 918,00
023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	2 238 125,00	1 064 246,26	3 302 371,26
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	1 841 970,00	541,00	1 842 511,00
TOTAL DEPENSES	24 681 348,00	1 240 485,26	25 921 833,26

Recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2011	BS 2011	TOTAL BP+BS
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 326 069,00	113 234,00	3 439 303,00
73 IMPOTS ET TAXES	16 194 638,00	-70 984,00	16 123 654,00
74 DOTATIONS-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 907 372,00	-5 510,00	3 901 862,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 000,00	4 413,00	56 413,00
002 reprises du résultat 2010		1 199 332,26	1 199 332,26
TOTAL RECETTES	24 681 348,00	1 240 485,26	25 921 833,26

- Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Chapitres	BP 2011	RAR (A)	BS 2011 (B)	TOTAL BS (A + B)	TOTAL BP+BS
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 900,00	10 424,82	45 905,00	56 329,82	272 229,82
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	797 969,00	26 953,52	9 500,00	36 453,52	834 422,52
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 418 418,00	181 041,02	1 255 255,00	1 436 296,02	2 854 714,02
001 Résultat reporté 2010			3 595 930,61	3 595 930,61	3 595 930,61
TOTAL DEPENSES	16 009 887,00	218 419,36	4 906 590,61	5 125 009,97	21 134 896,97

Recettes d'investissement

Chapitres	BP 2011	RAR (A)	BS 2011 (B)	TOTAL BS (A + B)	TOTAL BP+BS
021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 238 125,00		1 064 246,26	1 064 246,26	3 302 371,26
10 DOTATIONS- FONDS DIVERS ET RESERVES	450 679,00	14 503,00		14 503	465 182,00
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			3 405 043,97	3 405 043,97	3 405 043,97
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	327 487,00	394 803,00	246 413,74	641 216,74	968 703,74
TOTAL RECETTES	16 009 887,00	409 306,00	4 715 703,97	5 125 009,97	21 134 896,97

2011-32 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS – TRAVAUX DE COUVERTURE DES COURTS DE TENNIS ET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 5 abstentions (M. Lucas-Leclin, Mme Donger-Desvaux, Mme Aubry, M. Vitry, Mme Parvez) :

- **Sollicite** de la part de la Fédération Française de Tennis une aide à l'équipement pour l'intégralité des travaux prévus sur les courts de tennis de Mondétour.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et/ou tout document afférent à ce dossier.

2011-33 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE : REHABILITATION DE LA PISTE D'ATHLETISME

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Sollicite** de la part de l'Assemblée Nationale, une subvention exceptionnelle aussi élevée que possible au titre des crédits dits « Réserve parlementaire » pour les travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme.
- **Précise** que cette demande sera adressée à Monsieur Pierre Lasbordes, Député de la circonscription.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et/ou tous documents afférents à ce dossier.

2011-34 – FINANCES - APPARTEMENTS COMMUNAUX – DEPOT DE GARANTIE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Abroge** la délibération n°2008-176 du 17 décembre 2008, portant facturation des heures de nettoyage lors de la sortie d'un occupant défaillant.
- **Décide** la mise en place d'un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer.
- **Précise** que ce dépôt de garantie, payé par le signataire de la convention de mise à disposition de logement, sera encaissé par la perception sur un compte d'attente. Il lui sera remboursé dans les deux mois qui suivent son départ effectif de l'appartement, déduction faite des sommes qui pourraient être dues à la commune, du fait notamment des interventions de ménage et/ou des réparations engagées en ses lieux et place.
- **Précise** que la nécessité de ces interventions (nettoyage, réparations...) sera constatée lors de la visite contradictoire de sortie effectuée en présence du locataire et d'un ou des agent(s) municipaux.
- **Précise** que ces dispositions, applicables à tout occupant d'un logement communal (agent, agent logé pour nécessité absolue de service, agent logé pour utilité de service, instituteur, professeur des écoles) seront insérées dans la rédaction des contrats et arrêtés de mise à disposition d'un logement communal, à compter de la publication de la présente délibération.

2011-35 – FINANCES - DROITS DE PLACE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 7 abstentions (M. Aumette, M. Charlin, Mme Donger-Desvaux, Mme Parvez, M. Vitry, Mme Aubry, M. Lucas-Leclin) :

- **Fixe** les droits de place des marchés d'approvisionnement de la commune à compter du 1^{er} juin 2011 conformément au tableau ci-annexé.
- **Fixe** la redevance globale forfaitaire d'occupation des marchés d'approvisionnement à 29 590,87€.

ANNEXE : TARIFS DES DROITS DE PLACE SUR LES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT

	Tarifs Marché du centre en 2010	Tarifs Marché du Centre à compter du 1 ^{er} juin 2011	Tarifs Marché Bio en 2010	Tarifs Marché Bio à compter du 1 ^{er} juin 2011	Tarifs Marché Mondétour en 2010	Tarifs Marché Mondétour à compter du 1 ^{er} juin 2011
Droits de place sur allée principale, transversale ou de passage, et pour une profondeur maximale de 2,20 m (en euro HT)						
-Places couvertes le mètre linéaire de façade	3,19 €	3,28 €	2,80 €	2,88 €	2,80 €	2,88 €
-places découvertes le mètre linéaire de façade	2,17 €	2,23 €	1,91 €	1,96 €	1,91 €	1,96 €
-Commerçants non abonnés Supplément, par mètre linéaire de façade	0,67 €	0,69 €	0,58 €	0,60 €	0,58 €	0,60 €
Redevance						
-Redevance d'animation et de publicité Par commerçant et par séance	1,32 €	1,36 €	1,21 €	1,25 €	1,21 €	1,25 €
Minimum de règlement par chèque pour les commerçants ayant plus d'un an d'ancienneté	121,16 €	124,27 €	121,16 €	124,27 €	121,16 €	124,27 €

2011-36 – CULTURE - FETE DE LA SCIENCE - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le Maire à demander une subvention auprès de la Coordination Régionale de la Fête de la Science, du Conseil général de l'Essonne et de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).
- **Autorise** le Maire à signer tout document nécessaire à cette démarche.
- **Dit** que les recettes correspondantes seront affectées au budget de la Commune.

2011-37 – CULTURE - ORSAY EN MUSIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAPS AU TITRE DE L'AIDE AUX COMMUNES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le Maire à demander une subvention de 3 000 € auprès de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).
- **Autorise** le Maire à signer tout document nécessaire à cette démarche.
- **Dit** que les recettes correspondantes seront affectées au budget de la Commune.

La séance est levée à 23 heures 35.

Orsay, le 19 mai 2011

David ROS
Maire d'Orsay
Vice-président du conseil général de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le :